

CALENDRIER DETAILLE DES TRAVAUX

*Ce calendrier est communiqué à titre indicatif et ne tient pas compte des événements climatiques exceptionnels qui pourraient ralentir la progression du chantier.
Les accès riverains seront maintenus durant les travaux.*

PHASE 1 : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE

- Etape 1 (Réalisée) : du 22 novembre au 3 décembre, rue du Pont Douar (du parking de l'accueil de loisirs jusqu'à l'intersection de l'allée des Sports)
- Etape 2 (Réalisée) : du 6 au 23 décembre : fermeture à la circulation de l'allée des Sports et d'une partie de la rue du Pont Douar (devant les services techniques).
Une déviation sera mise en place par la rue Neuve et la rue Moulin de Talhoëd.
- Etape 3 (En cours) : du 10 janvier au 5 février : fermeture à la circulation de l'allée des Sports et d'une partie de la rue du Stade (de la chapelle ND-des-Fleurs jusqu'au portail de l'ancien stade).
Une déviation sera mise en place par la rue du Pont Douar et la rue Georges Cadoudal.

PHASE 2 : AMENAGEMENTS DES RONDS-POINTS & DE LA PISTE CYCLABLE ALLEE DES SPORTS

- Etape 1 : du 7 février au 21 mars : fermeture à la circulation de l'allée des Sports et d'une partie de la rue du Pont Douar (devant les services techniques).
*Pour les personnes arrivant de Corn er Hoët, une déviation sera mise en place par la rue Neuve et la rue Moulin de Talhoëd.
Pour les personnes arrivant de la rue du Stade, la portion depuis l'allée des Sports jusqu'à la Chapelle ND-des-Fleurs sera remise à double sens pendant la durée des travaux. Des travaux préalables seront entrepris au niveau de la chapelle ND-des-Fleurs pour sécuriser les cheminements piétons et sécuriser la circulation des véhicules à double sens sur cette portion de route.*
- Etape 2 : 4 avril au 3 juin : fermeture à la circulation de l'Allée des Sports et d'une partie de la rue du Stade (depuis la chapelle ND des Fleurs jusqu'à l'entrée des Résidences de l'Étang).
Une déviation sera mise en place par la rue du Pont Douar et la rue Georges Cadoudal.

PHASE 3 : AMENAGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE RUE DU PONT DOUAR

- Du 9 mai au 1^{er} juillet (à : neutralisation d'un sens de circulation de la rue du Pont Douar (depuis Corn er Hoët jusqu'au parking de l'école du Pont Douar). Ainsi, la circulation sera fermée pour les personnes entrant dans le bourg, depuis Corn er Hoët. Elle sera ouverte pour les personnes sortant du bourg, depuis la rue du Pont Douar.
Une déviation sera mise en place par la RD 768 et la rue du Stade.